

Observation demat26

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 14/02/2019 à 19:23:33.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Mr le commissaire enquêteur
Projet PLU Avoriaz

Le 14 février 2018

Monsieur le Commissaire enquêteur,

De longue date je fréquente la station de ski d'Avoriaz où j'ai une résidence depuis 30 ans. Depuis des années cette station est « tenue » par un groupe international à vocation immobilière de vacances, mais aussi de promotion. Des imbrications sont multiples entre ce groupe, l'ALDA censée défendre le lotissement, les remontées mécaniques et la mairie de Morzine qui gère le quartier d'Avoriaz. L'ancien directeur de l'office du tourisme est devenu un responsable du groupe Pierre et Vacances ! Cette synchronisation a pendant un certain temps rendu service à la station d'Avoriaz aujourd'hui on constate un emballement de constructions rendu possible par la loi ALLUR qui permet de substituer le règlement du domaine privé d'Avoriaz qui limitait les constructions à un PLU où tout est possible. Des projets pharaoniques sont en cours, construction d'un club Méditerranée de 44 000 m² en entrée de station qui devrait accueillir 2000 personnes, construction d'un Amara 2 pour 1000 personnes, Hôtel Arietis (?) en centre-ville qui va probablement vite devenir résidence hôtelière comme la Falaise en son temps, extensions multiples de chalets et même une construction récente à côté de l'immeuble de la pointe de Vorlaz. Un nouvel hôtel est aussi prévu place Jean Vuarnet devant accueillir 850 lits sur 10 000 m² alors que la mairie avait annoncé un hôtel de 3 500 m² qui initialement devait être construit par Sibuet, en fait ce nouvel hôtel semble déjà figurer déjà au catalogue Pierre et Vacances. Ces constructions ne sont le fait que d'un seul groupe qui annonce ces constructions à son catalogue avant même que les autorisations ou enquêtes ne soient faites c'est dire à quel point ce groupe dirige la station.

Le domaine skiable d'Avoriaz est petit, artificiellement agrandi par le domaine dit des portes du soleil qui utilise des pistes d'autres stations, parfois très éloignées, et où les skieurs qui viennent pour une semaine de vacances ne vont jamais.

Le domaine skiable est sursaturé, de ce fait les pistes sont dangereuses. Avoriaz a beau être le plus haut sommet local il n'y a pas de sommet à Avoriaz, la plus haute remontée atteint 2000 mètres d'altitude. Le réchauffement climatique réduit l'enneigement obligeant de plus en plus à fabriquer de la neige artificielle, dite neige de culture : ce qui oblige à créer d'immenses bassins de rétention d'eau, à utiliser beaucoup d'énergie et à employer des additifs douteux, interdits en Allemagne et en Autriche. Le critère opposé est que les attentes au télésiège ne sont que de 15 à 20 minutes, ce critère est devenu faux depuis que les télésièges sont rapides, débrayables accueillant souvent 6 personnes par siège : l'embouteillage se reporte sur les pistes.

Je considère donc qu'il est illogique d'augmenter la fréquentation actuelle de la station déjà saturée d'autant qu'en outre un nouveau téléphérique est envisagé depuis Morzine pour amener encore plus de skieurs depuis la vallée.

Je suis donc opposé à ce PLU qui va saccager la station, en outre on prévoit de détruire le

village des enfants qui a fait en grande partie la réputation de la station. A sa place il est prévu de construire des chalets, la mairie qui vient de changer la commercialité des locaux devant l'office du tourisme n'a pas vu l'intérêt de conserver le village des enfants, de même on a détruit le restaurant « la Cabane » dont la construction n'avait été autorisée que pour accueillir un restaurant, sa commercialité a été modifiée pour un projet immobilier !! D'ailleurs le nom de Cabane a été donné à un autre restaurant de la station pour rendre les choses opaques. Il faudrait encore évoquer la place Jean Vuarnet sur laquelle devrait s'élever un immense hôtel en R+13 barrant la vue de la vallée si celui-ci correspond bien à celui qui figure sur le site Pierre et Vacances , la circulation sur la place fait l'objet d'annonces contradictoires, passerelle ou tunnel ? Un hôtel de cette taille va en outre nécessiter des places de parking aux Prodains que l'on veut soi-disant désenclaver : il est déjà actuellement très difficile de se garer aux Prodains comment trouver de la place pour les clients de l'hôtel ? J'ajoute qu'un hôtel aussi important pose des problèmes de circulation dans la station or le premier ascenseur que vont rencontrer les clients de l'hôtel, celui des Hauts Forts est vétuste, toujours en panne non doublé d'un escalier de secours(celui-ci prévu au début n'a jamais été achevé) Monsieur le commissaire, j'espère que vous empêcherez le saccage de la station au seul profit de quelque uns. Le domaine skiable, raison d'exister de la station, est petit et ne peut accepter une telle extension surtout avec le réchauffement climatique qui s'aggrave. J'espère Monsieur que vous pourrez empêcher ces constructions. Veuillez agréer l'expression de ma haute considération.